

Agent : Gwazour

SERVICES DE L'AGGLO

Ces agents qui veillent sur l'eau



Réseaux

« Une équipe d'agents est chargée d'entretenir le réseau de collecte des eaux (plus de 1 300 km), 340 postes de relèvement et plus de 15 000 regards de contrôle. Ils interviennent aussi en urgence lors des bouchages et débordements des eaux usées. Ces interventions peuvent être déclenchées par un particulier qui voit ses eaux usées refouler dans sa cuisine ou ses toilettes ou par le système de télémétrie installé sur les postes de relevage. Elles sont complétées par un entretien régulier de secteurs qui ont été répertoriés. « Ce sont les endroits où il y a peu de pente et beaucoup de graisses, explique l'un des agents. Régulièrement, on aspire les eaux usées dans la citerne du camion que nous allons vider dans une station d'épuration. » Il arrive parfois que les agents ne puissent pas déboucher la conduite. C'est souvent le signe d'une casse. « Dans ce cas, il faut ouvrir la route et réparer. Le temps des travaux, nous pompions les eaux usées pour que le réseau ne déborde pas. »

Suite des portraits pages 8 et 9 >>

Comme plus d'une centaine d'agents à Lorient Agglomération, Coralie Benard, travaille tous les jours à la gestion du cycle de l'eau : qualité de la ressource, traitement des eaux usées, production d'eau potable, entretien des réseaux.

Pour sa part, elle veille au respect des normes de qualité de l'eau et au renouvellement des équipements comme les vannes, les pompes, les compteurs sur les quatre grosses usines de production d'eau potable et six autres plus petites que possède Lorient Agglomération. « Il faut aussi veiller sur la ressource

disponible comme par exemple lors de la sécheresse de l'été dernier afin de décider, en lien avec la Préfecture, les mesures de restriction d'usage à prendre. Pour les années à venir, l'enjeu va être l'augmentation attendue de la population et la stratégie à mettre en place pour produire suffisamment d'eau potable. »

Parole d'êtu



Jo Daniel,
vice-président
chargé de l'eau et de
l'assainissement

« La production d'eau potable et le traitement des eaux usées requièrent de nombreux savoir-faire très techniques que Lorient Agglomération a intégrés depuis de nombreuses années puisque, en la matière, elle a la compétence sur le territoire des 25 communes. La sécheresse de l'été dernier a mis en exergue la nécessité d'être très vigilant sur la ressource qui demande parfois un pilotage très fin. Par ailleurs, la qualité des eaux de baignade est en enjeu très important sur notre territoire, qui accueille chaque année des centaines de milliers de touristes. Les agents concernés sont donc très investis et très soucieux d'apporter au public un service de qualité. »

Ces agents qui veillent sur l'eau...

Eaux usées

« Pour respecter les normes de rejets environnementales, nous assurons une surveillance permanente des stations d'épuration. Réalisation des analyses, adaptation du traitement au regard de la qualité des eaux, entretien électromécanique font partie de mon quotidien. Avec mon équipe, je suis aussi chargé de la maintenance des pompes de relevage qui amènent l'eau vers la station. Nous nous relayons pour une astreinte 7 J/7 et 24 H/24. Nous intervenons en cas de panne avant que l'eau ne se déverse dans le milieu naturel sans être traitée. »

Christophe Le Gallo
Chef de secteur conduite station d'épuration des eaux usées et postes de pompage



Stéphanie Harrault
Responsable gestion des milieux aquatiques

Rivière

« L'Agglomération est chargée du suivi de la qualité des cours d'eau, des nappes et des petits fleuves côtiers. Il y a un enjeu quant à la biodiversité mais aussi quant à la qualité de l'eau potable car 80 % de cette eau est pompée dans les deux grandes rivières du territoire, le Blavet et le Scorff. L'objectif est de limiter les pollutions diffuses qui proviennent de l'activité agricole ou des zones urbaines, notamment en limitant le ruissellement des eaux des parcelles vers les cours d'eau. Pour y parvenir, des travaux parfois simples sont possibles. Nous travaillons aussi sur une gestion plus naturelle des eaux pluviales. »

© N. Saint-Maur

Travaux

« Je supervise les chantiers de renouvellement des réseaux eau potable et eaux usées. Le but est d'éviter les fuites et les casses. On l'a vu cet été, l'eau potable est précieuse. Autant éviter d'en perdre à cause de la mauvaise qualité du réseau. On effectue régulièrement des inspections nocturnes et des passages caméras afin de détecter le mauvais état d'une conduite. En fonction de l'état des réseaux, nous programmons le renouvellement ou la réhabilitation des canalisations. »

Pascal Guerneq
Technicien, suivi de travaux



Audrey Tautzia
Technicienne météorologie

Surveillance réseau

« Mon métier c'est de contrôler que le volume d'eaux usées traitées dans nos stations correspond au volume attendu compte tenu du nombre d'habitants. Si ce volume est supérieur, ça signifie qu'il y a des eaux de pluie ou de nappe qui s'infiltrent dans le réseau. C'est une surcharge inutile et un gaspillage d'énergie car cette eau n'a pas besoin d'être traitée. Si ce volume est inférieur, c'est à l'inverse que l'eau s'échappe du réseau et se déverse dans la nature sans être traitée. Ces données sont transmises à l'État qui est très vigilant quant à l'efficacité du processus de traitement. Dans les deux cas nous essayons de localiser les dysfonctionnements par des contrôles à la fumée, des contrôles de branchements, des passages de caméra. Les défauts peuvent aller d'un simple avaloir ou une gouttière mal raccordée à une casse de conduite. »

© H. Cohonner

Réseaux

« Nous vérifions que les maisons ou immeubles sont bien raccordés au réseau d'eaux usées pour que ces eaux soient traitées. Ces contrôles sont réalisés chez les particuliers. Il y en a environ 2 000 chaque année. Le but est d'éviter un rejet direct dans le milieu naturel. Ces contrôles existent aussi pour les installations d'assainissement non collectif, comme par exemple les fosses septiques (11 000 sur le territoire). Je suis autant un technicien qu'un agent administratif car je dois effectuer les comptes rendus des interventions et rendre les actes de conformité ou de non-conformité. Si des travaux sont à réaliser par un particulier, je peux aussi donner des conseils et des solutions. »



Bruno Le Limantour
Agent de contrôle

© H. Cohonner



Christophe Simon
Fontainier

© H. Cohonner

Eau potable

« Mon métier les casses sur le réseau d'eau potable. Ensuite, nous intervenons pour terrasser et renouveler les tronçons de conduite d'eau défectueux sur le domaine public, avec nos propres équipes et notre matériel. Nous sommes d'astreinte à tour de rôle 7J/7 et 24H/24. Notre autre mission est de mettre en œuvre le programme annuel de renouvellement du réseau d'eau potable. »

Monde agricole



Clément Thébault
Technicien suivi du volet agricole et Breizh bocage

© H. Cohonner

« Je travaille à la mise en place du programme européen Breizh bocage. Lorsqu'on sait qu'un gramme d'une substance peut polluer 10 000 mètres cubes d'eau, il est important de trouver une barrière à la pollution des cours d'eau. L'une de ces barrières est la constitution de talus plantés de haies pour les stabiliser. Mon rôle est donc de convaincre les agriculteurs de réaliser ce type d'aménagements, qui sont financés à 100 %, là où c'est le plus efficace, c'est-à-dire le plus proche possible de la rivière ou du cours d'eau. Cela permet de capter les intrants agricoles en amont. Cela vaut aussi pour les particuliers qui sont parfois moins vigilants sur le dosage des produits. »

Xavier de Laubier
Technicien agricole/
animateur contrat territorial



© H. Cohonner

« Je vais à la rencontre des agriculteurs afin de les convaincre de changer certaines pratiques et de se tourner vers des modes d'agriculture moins polluants. Ce peut être des choses très simples comme le désherbage mécanique ou la création de chemin afin d'augmenter la part de surfaces accessibles en herbe sur la ferme. Les agriculteurs comprennent qu'ils sont les premiers concernés par le dérèglement climatique et qu'il faut donc préserver l'eau. Il y a aussi une évolution d'une génération à l'autre. J'organise quatre ou cinq fois par an des animations qui réunissent au total 40 à 50 professionnels sur un thème précis. »



© BDI

Le savoir-faire du nautisme s'expose à Paris

La filière nautique lorientaise a pu promouvoir ses compétences et ses savoir-faire de niveau mondial lors du salon Nautic de Paris début décembre, un événement qui réunit chaque année plus de 800 exposants et accueille plus de 200 000 visiteurs du monde entier. Nombre des entreprises du territoire présentes lors de cet événement sont en effet leader sur leur marché à l'instar de Lorima (mâts en carbone), Plastimo (équipementier), NKE (électronique embarquée), Rom-Arrange (informatique marine et communication satellite), ou encore

Karver Systems (accastillage de voiliers de course). Le maritime au sens large pèse plus de 14 000 emplois, soit 1 emploi sur 6 au pays de Lorient. Pour le nautisme, ce sont plus de 800 emplois à Lorient La Base, plus de 100 skippers basés à Lorient, et, pour rappel, un quart de la flotte de la Route du Rhum est originaire de notre territoire ou est basé sur celui-ci. « Notre présence au salon Nautic est une formidable vitrine pour notre pôle course au large, se réjouit Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération. Ce concentré de

compétences et de savoir-faire profite à tout le territoire en matière d'emplois et de formations. » Le salon a aussi été l'occasion d'annoncer le programme des événements nautiques avec, en 2023, l'arrivée de la Globe 40, nouvelle course autour du monde, la Plastimo Lorient mini, le tour de Bretagne, le Défi Azimut Lorient Agglomération et enfin le Retour à la Base, première édition d'une course en solitaire en Imoca à l'issue de la Transat Jacques Vabre.

DES AIDES POUR 21 EXPLOITATIONS AGRICOLES

Dix agriculteurs ont bénéficié en 2022 d'un dispositif d'aide qui permet d'alléger le coût de l'installation grâce à une aide d'un montant forfaitaire de 2 000 euros par exploitation. En plus de cette aide financière, il est proposé aux chefs d'exploitation un suivi de leur installation durant 3 ans par la Chambre d'agriculture du Morbihan ou le Groupement

des agriculteurs biologiques (GAB 56). Au total, depuis sa création, plus de 110 nouveaux exploitants installés sur le territoire de Lorient Agglomération ont bénéficié de cette aide financière qui complète celles versées par l'Europe, l'État et la Région Bretagne. Par ailleurs, onze exploitations agricoles ont bénéficié de la prise en charge pour trois ans

de leur coût de certification en agriculture biologique, en conversion ou installation.



© N. Saint-Maur

TRANSPORT

Une nouvelle Maison des mobilités

À la gare d'échanges de Lorient, l'ancienne boutique transports et déplacements est devenue la maison des mobilités afin d'offrir aux usagers de meilleurs services. Toujours situé dans le hall de l'Orientis à Lorient, l'espace a été totalement réaménagé pour offrir aux usagers un accueil dans un lieu modernisé doté de quatre guichets tous accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). C'est à cette adresse que vous pourrez acheter titres et abonnements bus-train, obtenir conseils et renseignements liés au réseau de transport (horaires, itinéraires, trafic) et vous adresser à la cellule de réservations PMR et de transport à la demande. Une des nouveautés est la présence d'un conseiller mobilité CTRL chargé d'apporter des



© N. Saint-Maur

solutions de transport aux usagers rencontrant des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle, de répondre aux questionnements sur l'intermodalité (bus - bateau - train) ainsi que sur toutes interrogations pratiques liées

aux transports publics, et plus globalement aux déplacements. **Maison des mobilités. Gare d'Échanges - Cours de Chazelles - Lorient** Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et de samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h

INFOS TRAVAUX

LE PASSAGE À NIVEAU DE CHAZELLES

Du 11 janvier au 17 février, les travaux menés par la SNCF sur le passage à niveau du cours de Chazelles, à Lorient, entraîneront une perturbation



© Ville de Lorient

de la circulation, y compris des bus puisqu'une quinzaine de lignes, dont les deux lignes express T2 et T4, empruntent ce passage à niveau. Cependant, à l'exception d'une légère baisse de fréquence sur ces lignes, le service de transport en commun sera maintenu à l'identique. Les bus empruntant les mêmes déviations que les voitures, des retards sont cependant possibles. **Infos sur www.ctrl.fr et sur l'appli CTRL**

SUR LE PONT D'ORADOUR

Plus tard, du 27 février au 31 mars, Lorient Agglomération interviendra pour les aménagements de sécurisation sur le pont d'Oradour qui franchit la voie ferrée en direction du nord de Lorient et Lanester. Aucun itinéraire de déviation n'est prévu. Un basculement des voies, au fil du chantier, sera établi et impactera la circulation des voitures et des bus, nombreux à emprunter cette voie.

CONTRAT LOCAL

La santé est aussi l'affaire des territoires

Lorient Agglomération élabore son plan local santé environnement qui sera le premier volet du futur contrat local de santé.

Si la santé tient à la qualité et à l'offre de soins, le haut conseil de santé publique, une instance chargée d'apporter une aide à la décision aux pouvoirs publics, souligne que les conduites à risques, les comportements en matière d'alimentation, de mobilité et l'environnement de la personne (logement, qualité de l'air, de l'eau...) influent grandement sur son espérance de vie et notamment sur son espérance de vie en bonne santé. Les collectivités locales ont un rôle à jouer compte tenu des politiques publiques qu'elles mettent en œuvre dans de nombreux domaines : transports, habitat, qualité de l'eau... Afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé,



© S. Lorec

l'agence régionale de santé (ARS) Bretagne et Lorient Agglomération vont s'unir pour porter conjointement un contrat local de santé, dont Martine Di Guglielmo, conseillère communautaire, sera la représentante pour l'Agglomération.

De très nombreux acteurs concernés

Le contrat local de santé sera l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires pour mettre en œuvre des actions, au plus près de la population de Lorient Agglomération. Ce contrat portera sur différentes thématiques dont celle de l'environnement, axe qui a commencé à être travaillé par le biais du plan d'action santé environnement en cours d'élaboration.

« Commencer par le volet santé-environnement, c'est une démarche assez innovante, souligne Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération. Dès 2017 Lorient Agglomération a été choisie comme territoire pilote pour produire le 1^{er} diagnostic

local Santé Environnement de Bretagne. Le tableau de bord Santé Environnement, mis à jour en 2021, constitue la première pierre à ce futur contrat. »

Lorient Agglomération est à même d'agir dans de nombreux domaines afin de contribuer à améliorer la santé des habitants. C'est vrai quant à la réduction des gaz à effet de serre et des polluants avec la mise en place du transport collectif ou de pistes cyclables, quant à la qualité de l'eau, la biodiversité avec la gestion des espaces naturels, l'alimentation avec la promotion des circuits courts et des productions certifiées bio ou encore l'habitat avec la qualité des logements.

Des défis, déclinés en chantiers, ont été identifiés dans le Plan Local Santé Environnement en cours d'élaboration. Ils concernent notamment l'amélioration de la qualité de l'air, la promotion d'une alimentation saine, la prévention des risques technologiques et industriels, la préservation des milieux aquatiques ou encore le renforcement des déplacements favorables à la santé.



© S. Lorec



Littoral : Arvor

2022

PATRIMOINE NATUREL

Un littoral restauré

En 20 ans, le travail mené par Lorient Agglomération afin de préserver la dune a porté ses fruits sans nuire à l'accès du grand public à ces magnifiques espaces naturels.



2002

Ces deux photos aériennes prises à vingt ans d'écart (2002-2022) montrent les résultats des travaux engagés pour protéger et restaurer ces espaces naturels de dunes et de landes. Le retour de la végétation, ici les oyats sur la dune, a permis de fixer le sable qui est un rempart naturel contre l'érosion côtière. Malgré les tempêtes et la houle auxquelles est soumise cette partie du littoral, le trait de côte, (matérialisé par le sentier en bleu), n'a pas reculé.

La création d'une piste piétons-vélos côté mer de la RD 152 (Guidel-Plage-Pointe du Talud) a fermé l'accès aux espaces naturels et évité le piétinement anarchique de la dune. Ces travaux ont permis la préservation du littoral et le maintien des accès du public à ces espaces. Par ailleurs, cette zone vierge d'habitations et de constructions lui confère un aspect sauvage très recherché par les habitants et les touristes, qu'ils soient simples marcheurs, randonneurs ou cyclistes.

© Marc Rapiillard